

# BULLETIN MUNICIPAL

INSTITUTIONS

PROJETS ET RÉALISATIONS

VIE PRATIQUE

POPULATION

n°5  
Mars  
2019





# Le mot du Maire

Chères Buhloises, chers Buhlois,

En ce début de l'année 2019, souvenons-nous des points forts de l'année passée :

- La venue de la République de Montmartre, de son Président et de son Comité avec l'aide de Jacky Cattin notre député, belle fête sur les hauteurs de notre village ;
- L'élection du nouveau Conseil Communal des Jeunes avec son nouveau maire, Clarisse BRUCKER ;
- La deuxième journée citoyenne, relevons le défi de la pérennisation de cet évènement avec une présence encore plus nombreuse ;
- Le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la grande guerre avec la participation active des élèves et des enseignants de l'Ecole Maurice Koechlin.

La fin de l'année a été marquée par des évènements graves, la tuerie au marché de Noël de Strasbourg, le mouvement social des "Gilets jaunes". Ce mouvement décrit une colère qui existe depuis bien des décennies. C'est l'expression d'un ras le bol généralisé, mais les institutions de la République et c'est une obligation, doivent être respectées. Mais cela ne peut se faire au détriment du pouvoir d'achat et du bien vivre ensemble. C'est dans ce climat et ce contexte que Buhl doit construire son action. Rappelons la diminution de moitié de la dotation de l'Etat (190 000€ au lieu de 360 000€ en 2012) pour le budget de fonctionnement. Ceci nous impose une intervention ciblée des services à nos concitoyens et de définir des priorités.

Notre gestion saine permet à la commune de maintenir sa capacité à investir. D'autre part elle soutient l'ensemble des associations, ainsi que les élèves des écoles pour que ceux-ci aient accès au sport, à la culture et au patrimoine.

Dans l'esprit de la transition énergétique, tout le monde devra participer à l'effort de gestion plus économe des bâtiments publics et de notre environnement. Le Conseil Municipal poursuivra le développement harmonieux de notre commune.

2019, sera aussi l'année des élections importantes pour l'Europe. Votez nombreux le 26 mai prochain.

De tout cœur je veux remercier toutes celles, tous ceux qui s'engagent à faire de notre village, une commune innovante, conviviale, dynamique, tournée vers l'avenir. L'action publique doit être collective. J'associe à ces remerciements toute l'équipe municipale, les adjointes et les adjoints, les agents.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux buhlois, nouvelles buhloises, qui ont choisi de vivre dans notre commune.

Pour 2019, je souhaite que notre patrie des Droits de l'Homme retrouve sa capacité à construire démocratiquement son avenir, dans cette période difficile.



Fernand DOLL,  
*Maire de Buhl*

« L'ensemble de vos élus et des services de la Commune de BUHL ont à cœur d'être à votre écoute, de vous accueillir, de vous servir et de vous offrir un cadre de vie agréable. »

**Retrouvez  
toutes les  
infos utiles  
sur le site :  
ville-buhl.fr**



# Résumé des conseils municipaux

15 Janvier  
2018



La première réunion de l'année 2018 a vu l'arrivée d'une nouvelle Conseillère Municipale, en remplacement de Madame Sylvie KRAFFT, qui a démissionné suite à son départ de BUHL pour aller démarrer une nouvelle page de sa carrière professionnelle dans la région de Toulouse. Madame Christine FEDRY était la suivante sur la liste « Agir pour BUHL », et c'est à ce titre qu'elle a été installée lors de cette séance.

Durant cette réunion, le Conseil Municipal a :

- Pris une décision budgétaire modificative pour clore l'exercice 2017 ;
- Approuvé la cession d'une bande de terrain d'une contenance de 1.37 are le long de la RD 430 ;
- Voté une subvention pour la réfection de la façade d'un immeuble classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques ;
- Approuvé une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la ville de Guebwiller pour la réalisation de la piste cyclable ;
- Adhéré à la procédure de mise en concurrence par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en vue de la souscription d'un contrat de Prévoyance destiné aux agents et défini les montants de la participation communale dont bénéficieront les agents dans le cadre de ce contrat ;
- Validé les nouveaux rythmes scolaires, issus d'une large consultation des élus, des parents d'élèves et des enseignants. La « semaine de 4 jours » avec le mercredi libéré sera de nouveau la règle dans les deux écoles de BUHL ;
- Approuvé des conventions à passer avec la Société ROSACE, opérateur retenu par Région Grand Est pour déployer la fibre optique.

INSTITUTIONS

La fibre optique  
arrivera en 2021



**La fibre optique  
sera déployée en 2021  
dans la commune,  
la CCRG équipera chaque foyer  
d'un boîtier de connexion**



# Résumé des conseils municipaux

Cette séance a été essentiellement destinée à l'approbation des comptes définitifs de l'exercice 2017.

Ainsi, le Conseil Municipal a :

## INSTITUTIONS

- Approuvé le compte administratif dressé par le Maire et qui représente l'ensemble des dépenses et recettes de l'année 2017 ;
- Approuvé le compte de gestion 2017 établi par le Trésorier municipal qui indique les mêmes résultats que le compte administratif ;
- Approuvé la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non-complet pour gérer la bibliothèque de l'école Koechlin et assurer l'encadrement des élèves accueillis au Périscolaire durant la pose méridienne. Depuis de nombreuses années la Commune bénéficiait d'une personne en contrat aidé par l'Etat pour assurer le fonctionnement de la BCD de l'école. La disparition de ce type de contrats a contraint la Commune à recruter afin de pérenniser ce formidable outil mis à la disposition des enseignants et des élèves ;
- Approuvé une autorisation de programme d'archéologie préventive sur le site du château du Hugstein, en partenariat avec l'Association Pro Hugstein. Ces fouilles d'archéologie préventive ont été prescrites par le Préfet de la Région Grand Est.

**05 MARS**  
2018



*Château du Hugstein*

*La première tranche des travaux du château du Hugstein a été réalisée en 2018.*



*Cristallisation des murs de la ruine par «beurrage»  
Pose d'un enduit à la chaux*



# Résumé des conseils municipaux

09 AVRIL  
2018



Le budget primitif 2018  
a été voté à l'équilibre  
à hauteur de :

**2 369 207€**  
en fonctionnement et  
**2 044 634€**  
en investissement.

Lors de cette séance dont le point principal consistait en l'adoption du budget 2018, le Conseil Municipal a :

- Approuvé la nouvelle composition des commissions communales suite à la démission de Madame Sylvie KRAFFT et à son remplacement par Madame Christine FEDRY ;
- Adopté les montants des subventions de fonctionnement et subventions exceptionnelles qui seront versées aux associations au titre de 2018. Ces montants ont été étudiés en amont lors d'une réunion de la commission OMSC ;
- Adopté les taux d'imposition 2018 ;
- A décidé de contracter un nouveau prêt relais de 700 000 € en remplacement de celui souscrit en 2015 pour les travaux du Péricolaire et de l'Ecole Maternelle, prêt qui s'élevait à l'origine à 1 000 000 € et qui a été partiellement remboursé ;
- Approuvé le budget 2018 (5 conseillers de la liste « AGIR POUR BUHL » se sont abstenus) ;
- Approuvé un échange de terrains avec l'Amicale des Pêcheurs de BUHL, dans le but d'unifier sa propriété autour de l'étang, échange qui se fera sans soulte ;
- Approuvé les tarifs applicables à compter de septembre 2018 au Péricolaire suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ;
- Approuvé les tarifs du camp d'adolescents prévu pendant la période estivale.

INSTITUTIONS

*Arrière Résidence Mathias*





# Résumé des conseils municipaux

## INSTITUTIONS

Lors de cette réunion dont l'ordre du jour traitait essentiellement de questions administratives, le Conseil Municipal a :

- Approuvé à la majorité (5 voix contre et deux abstentions) le transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER et la modification des statuts qui en découle ;
- Approuvé la Charte de Gouvernance relative à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- Approuvé la fusion des Syndicats de la Lauch Supérieure d'une part et de la Lauch Aval et cours d'eau de la Région Soultz-Rouffach d'autre part, et transformation concomitante du nouveau Syndicat en EPAGE – Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau ;
- Approuvé une convention de mise à disposition de moyens matériels et du personnel avec le CDG 54 dans le cadre de la Règlementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Approuvé la création d'un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) pour assurer le remplacement d'un agent parti à la retraite.

Pour ce Conseil Municipal de rentrée, l'assemblée a :

- Approuvé la prise d'une nouvelle compétence facultative « animation sportive » par la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER et validé la modification des statuts y afférente ;
- Approuvé la modification du tableau des effectifs du personnel communal ;
- Adhéré à la convention proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Haut-Rhin pour la souscription d'une complémentaire prévoyance pour le personnel communal ;
- Approuvé une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER pour la réalisation des travaux de voirie de la rue de la Gare ;
- Approuvé le versement d'une subvention de 100€ au profit du Comité du Monument National du Hartmanswillerkopf pour la remise en lumière de la croix sommitale du Vieil Armand.

**Chaque collectivité du Département a été sollicitée pour le versement d'une subvention de 100 € pour refaire l'éclairage de la croix du Vieil Armand**

**02 JUILLET  
2018**



*Maison Mathias*

**03 SEPTEMBRE  
2018**



*Croix Vieil Armand*



**26 NOVEMBRE  
2018**

*Les travaux de voirie  
doivent être validés par la  
CCRG compétente pour les  
réseaux d'assainissement  
et d'eaux pluviales depuis  
janvier 2018.*

## Résumé des conseils municipaux

16 points étaient à l'ordre du jour de cette réunion au cours de laquelle le Conseil Municipal a :

- Validé le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) fixant les attributions de compensation des communes dans le cadre de la prise des compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), assainissement non collectif et gestion des eaux pluviales urbaines, politique du logement et cadre de vie - habitat, par la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER ;
- Validé le montant de l'Attribution de Compensation de la Commune découlant du rapport sus-visé ;
- Approuvé le contrat de concession de distribution de gaz naturel et ses annexes à conclure avec la société CALEO à compter du 1er janvier 2019 et jusqu'au 31 décembre 2036 ;
- Approuvé la réalisation des travaux de voirie de la rue Saint Pirmin et le financement de la part communale conformément aux crédits inscrits au budget 2018 et à inscrire au budget 2019 et tel qu'exposé ci-dessus ; et donné son accord pour la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER dans le cadre de ces travaux ;
- Approuvé la réalisation des travaux de voirie de la rue du Roertal et le financement de la part communale. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019 ; et donné son accord pour la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER dans le cadre de ces travaux ;
- Approuvé la réalisation des travaux de voirie de la rue de l'école, et le financement de la part communale. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019 ; et donné son accord pour la passation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER dans le cadre de ces travaux ;
- Admis en non-valeur, à la demande du Trésorier, les créances suivantes irrécouvrables pour un montant total de 21.09 €.
- Approuvé la modification du protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail pour les services techniques, à compter du 1er décembre 2018, sur la base de 37 heures / semaine et 1 jour de RTT / mois.
- Approuvé la transformation d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet en adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet.





# Résumé des conseils municipaux

26 NOVEMBRE  
2018 (suite)

## INSTITUTIONS

- Décidé d'acquérir à l'€uro symbolique des parcelles situées rue de l'église et rue de la forêt (cimetière). Il s'agit d'une régularisation de terrains qui sont déjà utilisés dans le domaine public de la Commune pour une contenance totale de 2.74 ares ;
- Décidé de céder au prix de 3000 € l'are, 11.60 ares de terrain pour permettre la réalisation d'un lotissement au lieu-dit Frenzel ;
- Décidé de céder la parcelle de terrain constructible située 48 rue Florival, d'une surface de 624m<sup>2</sup> au prix de 15 000 € l'are soit un total de 93 600 €, auquel il convient d'ajouter les frais d'arpentage ;
- Décidé d'octroyer, à l'institution CHAMPAGNAT, une subvention totale de 190 € pour les classes de découverte qui se dérouleront à ORBEY et à STOSSWIHR pour des élèves de maternelle et de primaire domiciliés à BUHL ;
- Décidé d'octroyer le titre de Citoyen d'Honneur à Monsieur Jacques LEYAT ;
- Le Sergent Jacques LEYAT a été le 5 février 1945, le premier soldat français à entrer dans BUHL lors de la libération du Florival. Il est aujourd'hui âgé de 95 ans et habite Marseille. Une rue porte le nom de ce libérateur qui chaque année adresse un généreux don pour les œuvres du CCAS.



M. Jacques LEYAT  
premier soldat français  
entré à BUHL en 1945,  
lors de la libération du  
florival.

Cette dernière séance de 2018 avait essentiellement pour but d'approuver des décisions budgétaires d'ajustement des crédits votés en début d'année. Le Conseil Municipal a :

- Adopté une décision modificative portant uniquement sur des ajustements de crédits entre chapitres pour un montant total de 5 800 €. Le montant total des crédits votés au budget 2018 reste inchangé ;
- Adopté une décision modificative – travaux en régie – pour valoriser les travaux faits en interne par notre équipe des services techniques pour un montant total de 108 325.32 € ;
- Décidé d'ajourner jusqu'au prochain Conseil Municipal, dans l'attente des explications complémentaires demandées à l'ONF, le vote du point relatif aux devis ONF pour 2019 ;
- Décidé de renouveler la garantie communale pour le prêt réaménagé souscrit par DOMIAL en 1998 auprès de la CDC pour un total garanti de 323 535.57 € au 01/01/2018 pour la construction de 32 logements ;
- De procéder à une modification du tableau des effectifs en créant un poste d'adjoint d'animation à temps non complet afin de permettre le reclassement d'un agent ;
- D'acquérir auprès de la SCI du Florival 68 une parcelle de terrain cadastrée section 10 n° 389/101 d'une surface de 1.27 are au prix de 3 000 € l'are, soit 3 810 € dans le cadre de l'emplacement réservé prévu au PLU.

21 DÉCEMBRE  
2018





# BUHL, à travers la COMMUNAUTE des COMMUNES de la REGION de GUEBWILLER

Confrontée à d'importantes mutations imposées par l'Etat, la Communauté de communes de la Région de Guebwiller a surfé sur les prises de nouvelles compétences pour offrir aux habitants le meilleur : l'an dernier, c'était la reprise des compétences eaux pluviales et eau potable, l'ouverture de la zone artisanale et celle du centre nautique, Nautilia. Cette année 2019 sera marquée par la définition du projet de Territoire, le déploiement du PLUI et du PLH et l'ouverture de la Neuenbourg.

Offrir le meilleur en termes d'habitat, de développement économique et de cadre de vie, tout en préservant l'équilibre financier : l'ambition pourrait sembler démesurée, et pourtant, les objectifs ont bel et bien été atteints l'année dernière. Aujourd'hui, le Centre Nautique affiche un taux de fréquentation qui bat tous les records. Deux bâtiments sont en construction et cinq parcelles sont déjà réservées sur l'aire d'activités du Florival. La gestion de l'eau construit une stratégie à long terme qui se concrétise dès à présent au travers des travaux d'eau potable et d'assainissement de première importance (4 100 000 € de travaux en 2019).

Cette dynamique doit être poursuivie. Cela a déjà commencé avec les travaux du château de la Neuenbourg. A partir de septembre, ce pôle culturel et touristique de 3 500 m<sup>2</sup> accueillera le Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), l'Institut européen des arts céramiques (IEAC) et, à partir de 2020, l'Office de tourisme de Guebwiller-Soultz et des Pays du Florival pour un coût global de 4M d'euros TTC subventionné à hauteur de 1,5M d'euros. Avec cette métamorphose, c'est une nouvelle vie qui s'annonce pour ce lieu riche d'histoire qui inscrira dans la pérennité notre fameux label Pays d'art et d'histoire.

Le nouveau centre  
aquatique du Florival  
Nautilia réalisé par la CCRG  
connait une très grande  
affluence depuis son  
ouverture.

Plus d'infos sur :  
[nautilia.fr](http://nautilia.fr)





**(suite)**

**INSTITUTIONS**

Parallèlement, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) imposé par la loi ALUR (2014) va faire l'objet d'une étude menée à l'échelle de l'intercommunalité pour déterminer les orientations stratégiques en matière d'urbanisme, d'économie, d'aménagement, d'environnement, d'habitat et de transports sur l'ensemble du territoire. Les communes et leurs besoins propres seront au cœur du diagnostic de territoire, 1ère étape de la démarche de PLUi. Au delà de l'aspect urbanistique, le PLUi doit être le fondement d'une manière de coexister sur notre territoire. Ce projet, par essence structurant, se doit d'être ambitieux et de porter une vision à long terme du développement de notre région de Guebwiller. Celle-ci doit être, pour tout nouvel arrivant, pour toute nouvelle entreprise, une porte d'entrée accueillante et harmonieuse. La commune de BUHL a approuvé son PLU en septembre 2017, a transmis la compétence à la C.C.R.G. courant 2018. Elle a purgé le recours fait par cinq familles buhloises à l'encontre du PLU, en gagnant au Tribunal Administratif de Strasbourg en décembre de l'année dernière.

Enfin, en corrélation avec le PLUi, nous avons décidé de mener une réflexion sur le projet de territoire. Il s'agit de définir, à l'image d'une charte, les objectifs que la CCRG s'engage à atteindre. Document de référence, le projet de territoire reprendra les compétences présentes et futures de la CCRG pour les décliner en plans d'actions. Evolutif, il s'adaptera aux besoins des habitants et aux mutations sociétales avec comme principale intention celle de servir la population. Anticiper l'avenir, offrir à tous les moyens de vivre dans un monde meilleur, telle est notre volonté et c'est ce défi que nous allons relever en réinventant des axes de travail. Après analyse des besoins, nous pourrions imaginer mutualiser les services, en développer de nouveaux, envisager toutes les synergies possibles pour une meilleure efficacité des services publics...

A l'aube de 2020, voilà autant de nouveaux défis que nous avons à relever ensemble.



**Le PLU a été approuvé à Buhl en 2017. Cette compétence a été transférée à la CCRG en 2018.**

*Château de la Neuenbourg*





# Aménagements paysagers

De nouveaux aménagements paysagers ont été réalisés en régie pour réduire l'entretien et l'arrosage des espaces verts



*Rue de la Fabrique*



*Square Koechlin*



*Butte de l'Eglise*



*Rue du Florival - Entrée Nord*



# Travaux réalisés



Eclairage public LED



Pose chaudière, Ecole Koechlin

Une nouvelle chaudière moins énergivore a été installée à l'école Koechlin.



Toiture Ecole maternelle - Travaux d'étanchéité



Pose de l'élévateur - Ecole Koechlin



Mur du chemin du Réservoir

Au titre du GERPLAN, la commune perçoit des subventions pour la réfection des murets en pierres sèches.



Travaux de rénovation intérieurs du Presbytère



Rue du Florival  
Reprise des caniveaux pour l'eau pluviale



# Travaux réalisés

**2794 heures  
ont été  
effectuées en  
2018 par les  
services tech-  
niques pour  
l'entretien  
des bâtiments  
communaux**



*Rue Saint Jean - Enrobé*



*Rue du Breuel - Enrobé*



*Nouvelle passe à poissons - rue du Col. Bouvet*



*Berges de la Lauch*



*Rue du Breuel*



*Placette - rue de la Liberté*



*Rénovation intérieure - Salle de Gymnastique*



# Carte d'identité et Passeport

## Des demandes entièrement dématérialisées.

Seules les villes dotées du matériel digital pour le traitement biométrique ont la possibilité d'enregistrer les dossiers de CNI et de passeport : GUEBWILLER, CERNAY, ENSISHEIM, ROUFFACH, WITTENHEIM, ST AMARIN, THANN... en sont équipées .

Il convient de prendre rendez-vous à la mairie où vous souhaitez déposer votre demande et retirer votre pièce d'identité. Certaines mairies proposent la prise de rendez-vous sur leur site.

Un téléservice de pré-demande est disponible sur <https://ants.gouv.fr>

Attention aux délais d'obtention des pièces d'identité :

Anticipez vos demandes.

## Inscription en maison de retraite via « Trajectoire »

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite vous avez accès au site internet « Via trajectoire » qui propose à toute personne à la recherche d'une place en maison de retraite :

- Un annuaire national des maisons de retraite,
- Une aide pour trouver des établissements répondant à vos critères,
- Le formulaire unique national de demande d'admission
- La transmission sécurisée des données médicales.

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

## Défibrillateurs

Un appareil est mis à la disposition des habitants, en cas d'urgence, en façade de la mairie.

Deux autres défibrillateurs sont installés l'un à la salle de gymnastique, l'autre au Cercle et sont accessibles en cas de nécessité pour les personnes présentes dans ces bâtiments.

Des formations « Prévention et Secours Civiques », sont organisées régulièrement par l'Association Florivalienne de Secourisme.

Les techniques de réanimation cardio-pulmonaires et l'utilisation d'un défibrillateur y sont expliquées.

Contact : [afsstuhl68@gmail.com](mailto:afsstuhl68@gmail.com)

Tél. 06 79 10 02 57

## Com Com Bus

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le COM COM BUS a été remplacé par un service de TAD (Transport A la Demande) qui fonctionne de la manière suivante après inscription :

Accessible aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite ;

Accessible aux jeunes de 10 à 18 ans uniquement le mercredi après-midi pour les activités sportives ou culturelles ;

Les véhicules circulent de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi et de 8 heures à 12 heures le samedi ;

La prise en charge et la dépose des usagers s'effectuent de porte à porte sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER ;

Le carnet de 10 tickets coûte 35 € et le ticket à l'unité coûte 4 €.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 03 89 62 56 10.



**Pour  
participer à  
ces activités,  
inscrivez-vous  
à la mairie de  
Buhl**

## Rencontre de nos aînés

Dans le cadre du projet - Bien Vieillir, Un bol d'Air et de Lait Frais près de chez vous - porté par le Rimlishof en partenariat avec le Conseil Départemental du Haut-Rhin, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et ses partenaires ainsi que les Maires de la Vallée du Florival, nos Aînés se retrouvent depuis le mois d'octobre 2017 au Rimlishof à BUHL tous les premiers mardis du mois autour d'un déjeuner convivial avec animation, activités de plein air, film, thé dansant, spectacles...

N'hésitez pas à vous joindre à eux afin de passer un moment de convivialité ! Merci de vous inscrire à la Mairie de Buhl qui transmettra au Rimlishof.



**VIE PRATIQUE**

## Atelier Activités Physiques

Le Comité Régional Sports Pour Tous en partenariat avec la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et ses partenaires qui a pour objectif de rendre accessible l'activité physique à tous, développe des programmes d'activités adaptées, notamment à destination des Seniors : Révolu'Forme Seniors.

Un groupe de personnes souhaitant participer à ce programme a été créé et le premier cours a été dispensé le 6 décembre 2018. Les séances ont lieu tous les jeudis hors vacances scolaires de 14h à 15h au Cercle à BUHL.

Si des personnes souhaitent se rajouter à ce groupe pour le mois de septembre 2019, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la Mairie de BUHL.





# Environnement : info rappel

## Pour la tranquillité de tous, je limite les nuisances sonores :

Pensez à votre voisinage, à ceux qui travaillent en poste et au juste repos de tout un chacun.

L'arrêté municipal n° 57/2002 du 25 juillet 2002 règlemente les travaux de bricolage et d'entretien effectués par les particuliers (tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur ...).

Tous ces travaux sont uniquement autorisés :

- Du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

## Respectons notre cadre de vie et notre environnement :

La Commune rappelle que chaque citoyen a des droits, mais également des devoirs :

Respecter le code de la route et les règles de stationnement

Veiller à la sécurité des piétons et au maintien d'un cadre agréable :

- En déneigeant et en balayant les trottoirs devant votre domicile
- En élaguant les haies et plantations qui débordent de votre propriété
- En ramassant les déjections canines (11 distributeurs de sachets d'hygiène canine et poubelles sont installés dans l'ensemble de la Commune). La municipalité déploie beaucoup d'efforts pour rendre plus agréable notre village (fleurissement, espaces verts). Néanmoins, la suppression de l'utilisation des pesticides et désherbants chimiques entraîne l'apparition d'herbes spontanées. Il faut donc accepter ce changement en tolérant quelques herbes mais également en intervenant devant votre habitation pour les enlever sur les trottoirs et dans les caniveaux. Ceci permet également de garantir un bon écoulement des eaux pluviales.

Nous vous demandons donc un peu d'implication à cette action de propreté et de sécurité qui est l'affaire de tous dans le sens où votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident. Merci pour votre participation.

## Attention à l'Ambroisie : une plante à guetter

L'ambroisie est une plante très envahissante et à fort pouvoir allergisant. Elle constitue donc une menace pour la santé publique, de plus en plus de personnes développant une sensibilité à l'ambroisie.

Elle prolifère sur les sols remués. Les parcelles agricoles, ainsi que les chantiers de construction sont notamment concernés. Sa progression géographique et sa capacité à s'adapter et à coloniser les milieux très variés posent de véritables problèmes.

Un plant d'ambroisie peut produire jusqu'à 3000 graines qui conservent leur pouvoir germinatif pendant 30 ans !

Des arrêtés préfectoraux pour lutter contre sa propagation ont été pris dans toute la région Grand Est. Il ne faut pas attendre d'être envahi pour prendre les mesures nécessaires. L'ambroisie se maîtrise pour autant que l'on s'y prenne au bon moment pour un arrachage efficace. C'est en effet avant la floraison qu'il faut intervenir. Les mois de juin et juillet sont les plus propices.

L'obligation d'arrachage s'applique aux collectivités sur leurs propriétés ainsi qu'aux particuliers. Selon l'article L 110-2 du Code de l'environnement, le défaut d'arrachage est passible d'amende.

# Les dimanches et jours fériés : les travaux sont interdits





## UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES !

**ARNOLD** Renée  
**COQUELLE** Elisabeth  
**FABIAN** Marthe  
**FREY** Marie-Claire  
**HOSSENLOPP** Odile  
**MARCILLE** Marie-Louise  
**WENTZEL** Marie-Pierre  
**LOEWERT** Marianne et  
Patrick  
**WIOLAND** Denise

Tout don supérieur à  
20 € peut être  
déduit à 66% du  
revenu imposable.  
Une attestation pour  
déduction fiscale sera  
délivrée.

## Lutte contre le cancer

La quête à domicile organisée au profit de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin s'élève à 6488 €uros soit une progression de 1.39 % pour l'année 2018 grâce à la générosité des habitants de BUHL. La commune remercie chaleureusement les quêtes bénévoles pour leur disponibilité ainsi que les donateurs pour leur accueil et leur soutien à la lutte contre le cancer.

Grâce à vous, le comité peut maintenir et développer une lutte efficace contre la maladie dans notre département.

Dans un souci d'économie, les reçus fiscaux ont été distribués par les quêtes.

## Chauffage de l'Eglise

Le conseil de fabrique, qui gère l'entretien de l'église, est confronté à d'importantes charges de chauffage. Notre église est chauffée en permanence à une température modérée mais constante et ce entre autres pour la préservation de notre patrimoine : le retable et l'orgue. En 2018, les dépenses du chauffage de l'église se sont élevées à plus de 8 400 €. Malgré les aides privées à travers les dons recueillis notamment aux quêtes des messes et complétées par des subventions de la Commune et des Amis du Retable, fort appréciées, le déficit s'agrandit d'année en année. Aussi, afin de remplir dignement le rôle dévolu à notre église : messes, enterrements, mariages, baptêmes, nous lançons un appel pour des gestes de solidarité.

Les dons peuvent être remis au presbytère au 13a place de l'église ou virés au nom de la « Fabrique d'Eglise St Jean-Baptiste à Buhl » à la CCM de Buhl et Murbach sur le compte n° **10141060**, en spécifiant « pour le chauffage de l'Eglise ». Merci de votre générosité.

Le Conseil de Fabrique





# Jean Bader, la mémoire de notre village

Jean BADER est né le 12 août 1928 à BUHL.  
Marié depuis 1951 il a deux filles, deux petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Jean BADER a beaucoup œuvré pour la Commune de BUHL. Il a été membre du Conseil Municipal durant 3 mandats dont un en tant qu'Adjoint au Maire de 1989 à 1995, en charge notamment de l'OMSC.

C'est pour cela que le Préfet du Haut-Rhin lui a décerné le titre d'Adjoint Honoraire de la Commune de BUHL.

Jean BADER a toujours été très investi au niveau associatif local : Grand amateur de football, il a été très engagé au niveau du FC Buhl en tant que secrétaire, président délégué et a créé l'amicale des anciens. Il est également membre fondateur et Président d'Honneur de la MJC de BUHL.

Passionné d'histoire locale, Jean intègre à sa création, le 26 mars 1998, l'Association des Amis du Retable de Buhl où il occupe depuis cette date le poste de Vice-Président. Il est aussi membre fondateur des associations S'LINDENBLATT et PRO HUGSTEIN.

C'est au titre de tout son engagement associatif que Jean BADER s'est vu décerner la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports.

A l'âge de 16 ans ½, le 24 février 1945 il s'est engagé en tant que volontaire à la Brigade d'Alsace Lorraine. Pour être accepté, le soldat 1ère classe Jean BADER matricule 3445, falsifie sa date de naissance et indique le 12 août 1927.

Le 04 mars 1945, il intègre le 4ème B.C.P (bataillon de chasseurs à pied).

Le 20 juin 1945 il est volontaire au C.E.F.E.O (corps Expéditionnaire Français Extrême Orient).

Il fera partie du 6ème Régiment d'Infanterie Coloniale de la 9ème division coloniale avec le Général Leclerc. Jean BADER a participé à la campagne France - Allemagne - Extrême Orient (Indochine) à partir du 15 novembre 1945 pour revenir avec une permission libérable le 27 janvier 1948.

Il est réserviste à compter du 23 mai 1953.

Jean BADER a obtenu de nombreuses distinctions en reconnaissance à son engagement et son dévouement pour la France :

- Cité à l'ordre du régiment le 3.02.1947 suite aux combats de Mai Duong (Indochine) ;
- Cité à l'ordre de l'armée le 8.05.1947 ;
- Titre de la Reconnaissance de la Nation le 4.01.1993 ;
- Médaille militaire par décret du 7.11.2017 ;
- Citoyen d'honneur de la ville de WITTENHEIM ;
- Citoyen d'honneur de la ville de KINGERSHEIM.



La médaille militaire a été remise à Jean Bader lors d'une cérémonie à la base de Meyenheim en septembre 2018.





# Fleurissement

C'est avec l'aide des habitants que le village est accueillant. Malgré la canicule de belles réalisations florales ont pu être sélectionnées par la commission qui a découvert et apprécié un fleurissement de qualité avec de superbes compositions harmonieuses, très hautes en couleurs, aux fenêtres, aux balcons, sur les façades ainsi que dans les jardins.

**Merci à l'équipe des services techniques de la commune pour l'attention et les soins apportés au fleurissement communal.**

**Un grand merci et toutes nos félicitations à tous les particuliers pour leur investissement.**



Fleurissement communal



# La journée citoyenne

## Un grand merci à tous !

La deuxième journée citoyenne qui a eu lieu le 9 juin 2018 a été un grand succès grâce à l'élan de solidarité et de générosité de chacun et de chacune d'entre vous. Vous avez été 110 bénévoles, adultes, enfants et adolescents à répondre à l'appel de votre municipalité pour participer à cette belle aventure humaine.

Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement et votre bonne humeur qui restent le gage de la réussite de la journée.

De nombreux chantiers ont été réalisés à différents endroits du village : débroussaillage des chemins pédestres du vignoble, taille de haies, plantations de massifs et paillage, désherbage manuel et gravillonnage au cimetière, désherbage manuel de rues, travaux de terrassement, pose de pavés, travaux de peinture, entretien des berges de la Lauch, curage des fossés, travaux de maçonnerie, nettoyage du petit patrimoine, ramassage de déchets, préparation et rangement salle de gymnastique pour le repas, reportage photos, ateliers pour les enfants, bref un travail colossal.

A travers ces chantiers, les participants ont partagé leurs compétences, leur savoir-faire pour contribuer à améliorer le cadre de vie de notre commune.

Un grand bravo aux enfants pour la réalisation des nichoirs, la plantation de fleurs et les divers bricolages réalisés lors de cette journée.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont impliqués avec générosité, une belle mobilisation au service de belles réalisations.

Un grand merci au personnel des ateliers municipaux pour la préparation des divers chantiers et pour leur implication.

Un grand merci à nos différents partenaires pour leur soutien.

M. le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux remercient vivement l'ensemble des volontaires pour leur investissement et leur exemplarité et vous proposent de reconduire cette journée citoyenne le 25 mai 2019 qui est la date officielle proposée.

La journée du 25 mai 2019 se déroulera de la manière suivante :

- Accueil des participants à 7h30 aux ateliers municipaux
- Départ vers les différents sites aux alentours de 7h45
- Collation (eau, café, brioche) distribuée par une équipe sur les différents sites
- Retour à la salle de gymnastique pour la photo du groupe
- Déjeuner offert à 13h à tous les participants inscrits
- Fin de la journée après le déjeuner.

Plusieurs chantiers vous seront proposés sur le formulaire de participation joint au présent bulletin qui sera à compléter et à retourner à la Mairie de Buhl le plus tôt possible.

Vous pouvez dès à présent nous transmettre vos idées et propositions de chantier.

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION**



**Rendez-vous fixé aux ateliers municipaux.**

**Cette journée se déroulera le samedi 25 mai 2019 de 7h30 h à 13h00.**





# Travaux effectués lors de la journée citoyenne du 9 juin 2018

Un grand merci à nos reporters !



VIE PRATIQUE





# Collecte des déchets

- Biodéchets** : le mercredi chaque semaine (bacs à sortir le mardi soir)  
**Ordures ménagères résiduelles** : le mercredi des semaines impaires (bacs à sortir le mardi soir)  
**Tri** : chaque semaine le jeudi (sacs à sortir le mercredi soir)

Attention : aucun ramassage n'a lieu un jour férié (sauf exceptionnellement le 8 mai 2019). Consulter le calendrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres par la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER. Il est également consultable sur le site de la Commune et disponible en Mairie.

Pour que chacun puisse se déplacer en toute sécurité dans le village, et pour la salubrité publique merci de sortir vos poubelles uniquement en fin de journée la veille de la collecte et de ne pas les laisser en permanence sur les trottoirs.

Pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite le ramassage des déchets encombrants peut être fait directement à domicile. Pour bénéficier de ce service contacter la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER.

## Déchèteries

DÉCHÈTERIE DE BUHL		
Période	Jours	Horaires
<b>HIVERNALE</b> (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	Lundi et mercredi	<b>FERMÉ</b>
	Mardi et Jeudi	9h - 12h et 14h - 17h
	Vendredi	<b>FERMÉ</b>
	Samedi	9h - 17h
<b>ESTIVALE</b> (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Lundi au vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
	Samedi	9h - 18h

DÉCHÈTERIE DE SOULTZ		
Période	Jours	Horaires
<b>HIVERNALE</b> (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	Lundi et mercredi	9h - 12h et 14h - 17h
	Mardi et Jeudi	<b>FERMÉ</b>
	Vendredi	9h - 12h et 14h - 17h
	Samedi	9h - 17h
<b>ESTIVALE</b> (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)	Lundi au vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
	Samedi	9h - 18h

Le dépôt de déchets d'amiante et de fibrociment est possible en déchèterie de BUHL.

**DEFI Ressourcerie** récupère vos objets ( mobiliers, jouets, livres, etc) encore réutilisables. Vous pouvez les déposer en déchèterie de Buhl dans le caisson spécifique Ressourcerie.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA  
**REGION DE GUEBWILLER**  
[www.cc-guebwiller.fr](http://www.cc-guebwiller.fr)

Pour toute question  
Contactez le service  
Environnement  
Téléphone :  
03 89 28 59 90  
Mail : [environnement@cc-guebwiller.fr](mailto:environnement@cc-guebwiller.fr)



[www.association-defi-68.fr](http://www.association-defi-68.fr)





*Tout jeune Français doit se faire recenser à 16 ans afin d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté.*

## Elections : ce qui change

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Depuis le 1er janvier 2019 et la mise en place du REU (Répertoire Electoral Unique) par l'INSEE les demandes d'inscriptions sur la liste électorale sont reçues tout au long de l'année pour une prise en compte immédiate.

Lorsque des élections ont lieu, la liste électorale est close 6 semaines avant le 1er tour de scrutin.

Pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la clôture de la liste électorale est fixée au 31 mars 2019.

Les personnes nouvellement domiciliées en notre commune, les jeunes atteignant l'âge électoral (18 ans) peuvent donc effectuer cette démarche à l'accueil de la Mairie.

Les citoyens qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune depuis la délivrance des dernières cartes d'électeurs doivent également le signaler afin de mettre à jour le fichier des électeurs, effectuer le cas échéant le changement de bureau de vote, éditer une nouvelle carte électorale. L'envoi de tous les courriers liés aux opérations électorales dépend de ces mises à jour.

Par ailleurs, un grand nombre d'électeurs est encore persuadé que l'inscription sur la liste électorale de sa commune se fait automatiquement. Il faut le redire : cette inscription doit tout au contraire être personnellement sollicitée.

## Attention : nouveau bureau de vote

Le bureau de vote n° 1 qui était dans la salle de Gymnastique sera désormais installé dans les locaux du Périscolaire – à côté de l'école. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Vous allez avoir 16 ans

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est indispensable et vous donne des droits. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours, votre permis de conduire et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la Défense. Cette journée appelée « JAPD » est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le Bureau du Service National de Strasbourg, 42, rue Lauth – BP 41036 – 67071 STRASBOURG cedex tél : 03 90 23 37 52

# Square Maurice Koechlin

Maurice KOEHLIN est né à BUHL le 8 mars 1856. Il est le fils aîné de Jean Frédéric KOEHLIN, issu d'une famille d'industriels mulhousiens, manufacturier d'une entreprise textile à BUHL, et de son épouse Anne Marie BEUCK, fille de Catherine THYSS, famille d'industriels textiles.

Après des études effectuées à Mulhouse, il entre au Polytechnikum de Zurich où il obtient son diplôme d'ingénieur. Il rejoint en 1879 l'entreprise de constructions métalliques fondée en 1868 par Gustave EIFFEL où il occupera le poste de chef du Bureau d'Etudes.

A Levallois-Perret, siège de l'entreprise, Maurice KOEHLIN va travailler sur de nombreux projets :

- le viaduc métallique du Garabit dans le Cantal, de 1880 à 1884
- l'ossature métallique de la statue de la Liberté, conçue par un autre alsacien, Auguste BARTHOLDI.

Et puis un jour, Maurice KOEHLIN va s'attaquer à un drôle de pylône : Avec son collègue, Emile NOUGIER, ils réfléchissent à la construction d'une immense tour métallique visant à « donner de l'attrait à l'Exposition Universelle » qui se tiendra à Paris en 1889.

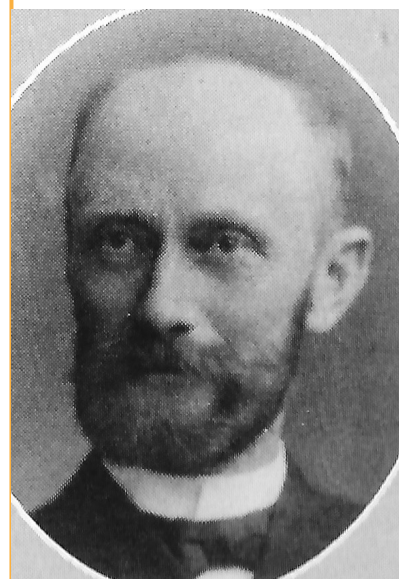
## Plan finalisé le 6 juin 1884

Le 18 septembre 1884, Gustave EIFFEL dépose en son nom et ceux de Maurice KOEHLIN et Emile NOUGIER, une demande de brevet intitulé « Brevet permettant de construire des piles et des pylônes métalliques d'une hauteur pouvant dépasser 300 mètres ». Puis il passe un contrat avec ses deux ingénieurs, contrat qui lui assure la propriété exclusive du projet. La tour KOEHLIN devient la tour EIFFEL.

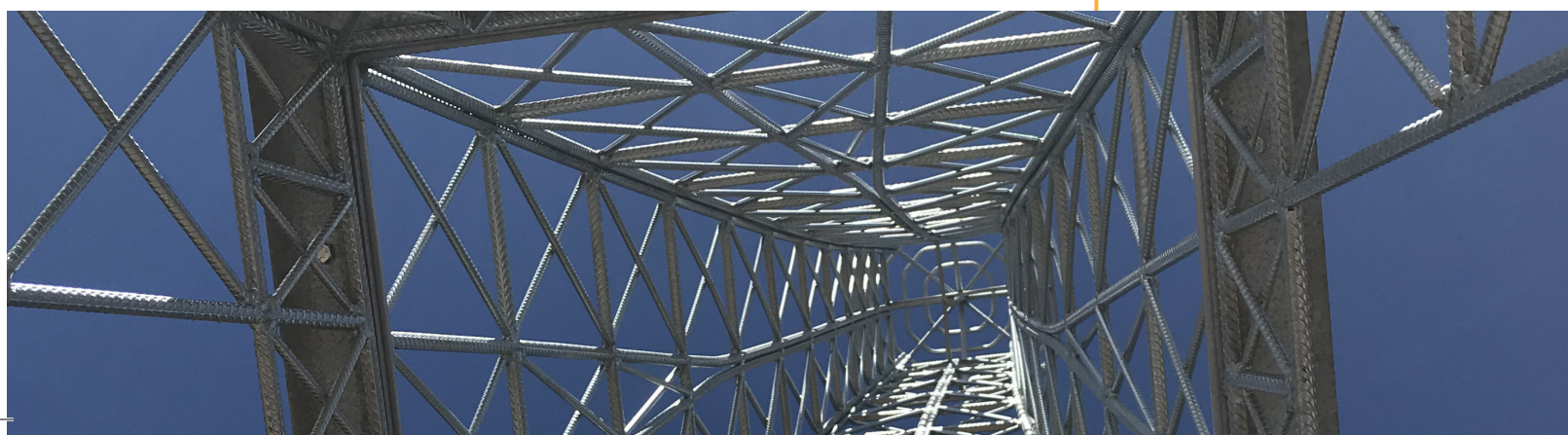
La construction s'étale sur 2 ans, 2 mois et 5 jours. Elle sera inaugurée le dimanche 31 mars 1889.

Cette tour, construite au départ pour l'Exposition Universelle, vu le succès qu'elle a remporté durant cette période et la solidité de sa construction, va rester en place. Aujourd'hui, la tour est le monument payant le plus visité au monde. En 2011, elle a accueilli 7,1 millions de visiteurs, dont 75 % de visiteurs étrangers. En 2010, elle a fêté son 250 millionième visiteur.

Maurice KOEHLIN est décédé le 14 janvier 1946 à Veytaux (Suisse). Il avait épousé Emma Rossier en 1886 et le couple a eu six enfants.



*Maurice Koechlin, Ingénieur et concepteur de la Tour Eiffel.*





## Commémoration du centenaire de l'armistice



100 ans après la signature de l'Armistice qui mettait fin au premier conflit mondial, la Commune de BUHL a rendu hommage à toutes celles et ceux qui sont tombés pour la France. La cérémonie a été rehaussée par les chants de « la Marseillaise » et de « la Croisade des enfants » de Jacques HIGELIN interprétés par les élèves de l'école Koechlin sous la direction de madame HAENTSCH, enseignante, et la participation de l'association des véhicules militaires.



## RDV au Salon des artisans du 27 au 29 septembre 2019

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 septembre, la MAB à Soultz accueillera une soixantaine de professionnels dans le cadre du Salon des Artisans et des Métiers. Cette édition, placée sous le thème de l'excellence, fera la part belle aux artisans du territoire. L'occasion de promouvoir le savoir-faire sous toutes ses facettes.

Découvrir les métiers de l'artisanat, échanger avec des professionnels, leur permettre de développer leurs prospects et de mettre en avant leurs réalisations, tel est l'objectif de ce salon auquel 15000 visiteurs sont attendus sur 3 jours.

Des villages des métiers réuniront des professionnels spécialisés dans les métiers de la bouche, la menuiserie, le bâtiment, l'art, le textile et les métiers du futur.

Ils proposeront des dégustations de produits locaux (escargots, terrines, eaux de vie, vins, confitures, biscuits, sirops...), présenteront des démonstrations (réalisation d'objets en bois, d'impressions textile, d'impressions en 3D...) tandis que des spécialistes des différentes disciplines animeront des ateliers. Ce sera l'occasion de s'essayer à la peinture, à la création textile avec de véritables métiers à tisser, à la fabrication de bonbons ou de chocolats, d'objets en bois ou de supports décoratifs à partir de matériaux recyclés. Parallèlement, de nombreuses animations seront organisées pour les plus jeunes : outre les ateliers qui leur sont aussi destinés, ils croiseront sur leur parcours un clown, un magicien, pourront faire une balade à dos d'ânes et se divertir au château gonflable installé sur le parking de la MAB.

Parrainé par Miss France 2012, Delphine WESPISER, qui a à cœur de soutenir le savoir-faire alsacien, ce salon réunira essentiellement des professionnels du territoire soucieux de partager leur excellence.

*Infos pratiques :*  
MAB, Soultz les 27, 28 et 29  
septembre 2019. Entrée  
et animations gratuites.  
Buvette et restauration sur  
place.

# Zoom sur l'accueil de loisirs Périscolaire « Les p'tits potes »

L'activité au périscolaire foisonne tellement qu'il est difficile de la résumer !

Le programme oscille entre vie quotidienne, rencontres avec les familles et sorties, ce qui ravit petits et grands.

Une équipe compétente et qualifiée accueille les enfants le matin avant l'école, dès 7h, le midi et le soir après l'école de 16h30 à 18h30.

Le mercredi, l'équipe développe des activités plus conséquentes et des sorties : accueil possible de 7h45 à 18h.

Depuis 2 ans, l'équipe travaille sur le thème « retour aux sources » et privilégie les activités nature, et de brico-récup'.

VIE PRATIQUE



**En 2018, 182 enfants inscrits issus de 129 familles ont fréquenté le service périscolaire**

## Les camps d'été sous tentes

L'été, c'est tous dehors !

L'occasion de se reconnecter avec la nature et de découvrir les joies simples du camping et le plaisir d'être ensemble.

Les enfants de 3 à 7 ans sont allés passer quelques jours au camping de Cernay : piscine, trottinettes, balade en train, randonnée, veillées contes étaient au programme.

Les enfants de 8 à 12 ans les plus sportifs ont fait un camp vélo au camping de Neuf Brisach : Balade en barque, visite des remparts, visite de Vieux Brisach, Bowling, visite du musée gallo-romain ont rythmé un séjour survitaminé !

Quant aux ados, ils ont établi leur camp à Cernay pour pouvoir rayonner : Stand up paddle à Gérardmer, canoé Kayak sur le Ried, grimprobranches, barbecue, veillées...tous ont tissé des liens forts et se sont donnés rendez-vous cet été pour de nouvelles aventures tout aussi fun !





## Zoom sur le Conseil communal des jeunes (CCJ)



Les nouveaux élus en train de définir des projets et actions.



Election du Maire Junior - Clarisse Brucker

Pour terminer leur mandat 2016 – 2018, les jeunes du CCJ ont organisé une visite au Parlement Européen à Strasbourg.

Le CCJ, mandature 2018-2020, a été installé, le 7 novembre 2018, lors d'une réunion plénière, présidée par le Maire Fernand Doll, en présence de Annick FISCHETTI, en charge du pôle jeunesse, des Adjoints, de Conseillers Municipaux, de Caroline BOILLOT, Directrice du pôle jeunesse, d'animateurs, de parents et de la presse.

23 jeunes de 9 à 16 ans ont été élus le 15 octobre 2018.

Groupe 1 (école Koechlin) : Simon FLEURET, Dăna HAZNI, Laura KOHLER, Marco MACRI, Charly MAGNIN BOILLOT, Noé MARTINET, Tim MARTINET, Elliot NUSSBAUMER, Léna RIEG, Titouan RISBEC, Tom TAÏEB ;

Groupe 2 (collège) : Matthias BOUKORRAS, Clarisse BRUCKER, Théo BUCHON, Léa CRISAFULLI, Natanaël DIRR, Jade ETTER, Héloïse FLEURET, Maëlle GAROFALO, Elona HUSSER, Iliana – Rose RIOTTO, Anne SANCHEZ GANTER, Jean SCATTON.

Clarisse BRUCKER a été élue Maire junior.

Félicitations à Clarisse et aux jeunes élus pour leur engagement, leur implication dans la vie locale et pour cette aventure citoyenne.

Ils se sont engagés à poursuivre les actions existantes (pièces jaunes, fête de la musique, marché de l'Avent...), à émettre des idées nouvelles et à réaliser des projets pour le bien de la communauté.

Ils participeront, à des actions solidaires ou humanitaires, aux cérémonies officielles et aux manifestations.

Ils ont débuté cette année avec l'Opération Pièces Jaunes et ont récolté, grâce à la participation des commerçants et des habitants de la Commune, 15.367 kg de pièces.

## Date à retenir : Fête de la Musique en Famille, le vendredi 14 juin 2019

### Visite au Parlement Européen





# Association «Talents d'Argile»

L'association buhloise « Talents d'Argile du Florival » a vu le jour en septembre 2017, d'une volonté commune d'une quinzaine de passionnés de sculpture. Basée sur un échange de savoir-faire et de partage entre les membres, elle permet à chacun de s'exprimer artistiquement à travers des activités de modelage, de sculpture et de céramique.

Pendant plusieurs années certains membres fréquentaient l'atelier d'Hélène Gaspard, qui leur a transmis la passion de la terre. Puis celui-ci ayant fermé ses portes c'est tout naturellement que l'idée de la création d'une association est née, afin de poursuivre cette passion. A la recherche d'un local, la mairie de BUHL leur a tendu la main avec la mise à disposition d'une salle au sous-sol de l'école communale afin d'y installer leur atelier.

A présent, l'association s'inscrit pleinement dans la vie associative de la commune en participant à des manifestations telles que le Petit Montmartre ou le Marché de l'Avent.

L'association est ouverte à tous ceux qui ont envie de venir découvrir l'univers de la terre, de plonger les mains dans une motte d'argile et à son rythme petit à petit découvrir le plaisir de donner vie à une œuvre.

Sculpter l'argile c'est aussi plonger dans une bulle de sérénité, un moment à soi où l'on peut oublier les tracas du quotidien et entrer en communion avec la terre....



Les personnes intéressées sont invitées à contacter :

**TALENT D'ARGILE**  
**Eliane CAQUEUX**  
*Présidente*  
**22, rue de la Forêt**  
**68530 BUHL**  
**Tél : 06.63.83.38.00**

Mail : [eliane.caqueux@gmail.com](mailto:eliane.caqueux@gmail.com)  
f Talents d'Argile du Florival

VIE PRATIQUE





# Les manifestations communales 2018

Commémoration 8 mai



Remise des prix «fleurissons le Florival»



Marché aux fleurs



Marché de l'Avent



Fête de Noël de l'Age d'Or



Remise des prix du fleurissement de Buhl





# Calendrier des manifestations 2019

POUR TOUT SAVOIR SUR LES ASSOCIATIONS BUHLOISES ET LES MANIFESTATIONS :  
[www.omsc-buhl.fr](http://www.omsc-buhl.fr)

DATE	MOIS	MANIFESTATIONS	ORGANISATION
11	Mars	Connaissances du Monde «NORVEGE»	MJC
<b>16-17</b>	<b>Mars</b>	<b>Cavalcades</b>	<b>OMSC</b>
1	Avril	Connaissances du Monde ESPAGNE	MJC
13	Avril	Soirée années 80	FC BUHL
<b>14</b>	<b>Avril</b>	<b>Quiz de Pâques</b>	<b>OMSC</b>
<b>8</b>	<b>Mai</b>	<b>Commémoration Guerre 39-45</b> <i>11h au Monument aux Morts</i>	<b>Commune</b>
<b>11</b>	<b>Mai</b>	<b>Marché des Fleurs</b>	<b>Commune</b>
15 au 21	Mai	Semaine Mondiale de la course d'Orientation	COBF
18-19	Mai	Expo Maquettes au Cercle	MJC
<b>25</b>	<b>Mai</b>	<b>Journée Citoyenne</b>	<b>Commune</b>
26	Mai	Course COBF – 2 sprints régionaux pédestres Fessenheim et Rouffach	COBF
<b>1 et 2</b>	<b>Juin</b>	<b>Le Petit Montmartre Buhlois</b>	<b>OMSC</b>
<b>14</b>	<b>Juin</b>	<b>Fête de la Musique</b>	<b>CCJ</b>
15	Juin	2 <sup>ème</sup> Nuit du Handicap	Rimlishof
19	Juin	Don du Sang au Cercle 16 h 30 à 19 h 30	Association Donneurs de sang
23	Juin	Fête de la basse-cour - zone du Montag	Aviculture
30	Juin	Fin de saison gymnique et barbecue	Gymnastique
6 - 7	Juillet	Tour du piémont Haut-Rhinois	MJC
14 / 21 / 28	Juillet	Visite du Retable de 15 h à 17 h	Amis du Retable
4/11/18/25	Août	Visite du Retable de 15 h à 17 h	Amis du Retable
4	Août	Après-midi Carpes Frites	Amicale des pêcheurs
16	Sept.	Don du Sang au Cercle 16 h 30 à 19 h 30	Association Donneurs de sang
21-22	Sept.	Journées du Patrimoine	Amis du Retable
21-22	Sept.	Marche Populaire	Amicale Sapeurs Pompiers
28	Sept.	Soirée Carpes Frites	Amicale des pêcheurs
19	Oct.	Course COBF- régionale longue distance pédestre à Thierenbach	COBF
20	Oct.	Repas d'automne	Aviculture
2	Nov.	Soirée Halloween	FC Buhl
<b>11</b>	<b>Nov.</b>	<b>Commémoration Guerre 39-45</b> <i>11h au Monument aux Morts</i>	<b>Commune</b>
16	Nov.	Concert Annuel	Musique Harmonie
<b>23-24</b>	<b>Nov.</b>	<b>Marché de l'Avent – place de l'église</b>	<b>Commune - OMSC</b>
23	Nov.	Téléthon – cyclo-cross	MJC
1	Déc.	Téléthon -Trail et concert	MJC
9	Déc.	Don du Sang au Cercle 16 h 30 à 19 h 30	Association Donneurs de sang
<b>15</b>	<b>Déc.</b>	<b>Fête de Noël de l'âge d'or</b>	<b>Commune</b>

VIE PRATIQUE

## Les manifestations organisées par l'OMSC en 2019



Cavalcade des enfants  
samedi 16 Mars

15h



Grande Cavalcade  
dim. 17 Mars

15h

Quizz de Pâques  
dim. 14 Avril  
(zone d'élevage du Montag)

14h





samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin

Place de l'église

# *Le petit* MONTMARTRE BUHLOIS

REPLONGEZ PENDANT 2 JOURS DANS L'AMBIANCE DE MONTMARTRE. RETROUVEZ LES CÉLÈBRES MARCHES DE L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE DE BUHL AINSI QUE SA PLACE, LIEU DE RENCONTRE DES AMOUREUX DE LA PEINTURE, DE LA SCULPTURE, DU LIVRE, DE LA BROCANTE, DE L'ARTISANAT, DE LA COLLECTION, DU PETIT MARCHÉ, DU COUP DE CRAYON ET DE LA GUINGUETTE.



VIE PRATIQUE

## Les concerts du week-end

**Les BARBOOZES**  
Pilleurs de tubes

sam. 1<sup>er</sup> juin 19h30



**CHRISTEL KERN**  
Accordéons nos voix

dim. 2 juin 13h30



**DUO SOFT TRUMPET**

dim. 2 juin 15h30





# 16 Mariages ont été célébrés durant l'année écoulée

ZILLIOX Guy Antoine et DELACOUR Mireille Dominique

HILBERT Roger Christophe et ETTER Laurence

CLEMENTZ Jérôme Arthur et DIEFFENTHALER Pauline Jackie Alice

STIHLÉ Denis Jean Armand et HEINRICH Agnès Michelle Monique

MEYER Lionel et MURATORE Concetta

JACOB Julien et KELLER Peggy

GAECHTER Jean Jacques et KALTENBACH Claudine

NUZZO Ludovic et WACHBAR Joanne

WALTER Antoine Georges André et PETER Camille

JACOB Matthieu Boleslaw Camille et MERIOT Cindy Nathalie Carole

ANDOLFATTO Stéphane Jean Raymond et LIMACHER Amandine Hélène Julia

BERGER Bernard et BIENVENUE Paulette

NUSSBAUMER Antonin et CARRÉ Justine Sandrine

BUCARD Grégory Jean-Pierre et ALTOE Déborah Sandra

GUILLEMANN Paul Charles et SEGUIN Catherine Rachel

BONNEFOND Eric Jean Claude et PINOT Marie-Pierre Paule Charlotte

17 février

10 mars

24 mars

28 avril

25 mai

16 juin

23 juin

30 juin

07 juillet

28 juillet

18 août

24 août

25 août

31 août

08 sept.

10 nov.

2

0

1

8

31

MARIAGE





# Naissances (+32)

01.01  
28.01

LETELLIER Enola Céline Achillee  
DROBEK BERNARD Kélya Odile

Janvier **+2**

02.02  
16.02

MICLO Tom Patrick Jean-Jacques  
ROUGER Kassandra Brigitte Marie-Astrid

Fév. **+2**

10.03  
14.03  
23.03  
29.03

NOLL Kélio  
WELSCH Mélusine  
GISSINGER Luna Marion  
FISCHETTI SOEHNLEN Thomas

Mars **+4**

21.04  
24.04

DOMAZOV Mariat  
FREYBURGER FRATZ Sophie Camille

Avril **+2**

05.05  
07.05  
12.05  
16.05

GREBER Nolan Jonathan  
HERTH-HERRMANN Mathilde  
KABLI Sophia  
STIRMLINGER Elynn

Mai **+4**

17.06  
19.06  
21.06  
29.06

CHAILLOT Théo  
LEAL REIS Alice  
STUDER Coline  
RESTLE Tom

Juin **+4**

10.07  
15.07  
22.07  
30.07

LE BLANC Martin  
CAPPELLETTI Gabriel  
BERCHOUX Sacha Tristan  
CLEMENTZ Emil

Juillet **+4**

08.08  
09.08  
09.08  
19.08  
22.08

OUAZZANI-CHAHDHI Najim Joseph  
ROUIS Hanna  
ROUIS Emma  
BELKOUDIA Kassem  
CAN Nébi

Août **+5**

09.10  
16.10  
24.10

DORé Malone Charles  
LARCHER Lorik  
BORGUL Robin

Octobre **+3**

06.12  
27.12

DALBERTO Éliano  
WERNER Emma

Déc. **+2**

POPULATION

32





# Décès 2018

04.01.18	SCHREIBER Daniel
18.01.18	CLAUSS Emile Mathieu Jacques
26.01.18	LUTTENBACHER née JENNY Irène Madeleine Mathilde
03.02.18	SCHNOEBELEN née REYER Pauline Mariette Cécile
22.02.18	CLAY Jean-Pierre Adrien Raymond
05.03.18	GERRER Henri
06.03.18	SANTANIELLO née RENZULLI Giuseppa
11.03.18	BRAUN née LICHTSTEINER Marie
18.03.18	ROTHENBURGER née RZESZUTEK Janina
27.03.18	WENTZEL Fernand Jacques
08.04.18	LAVIN LASO née UTIEL GARRIDO Expedita
25.04.18	FIERLING née MARSCHAL Georgette Marie
30.04.18	KUSTER Jean Pierre
01.05.18	RUSSO née VIZZARI Maria
06.05.18	CORNUOT Daniel Charles Emile
04.05.18	DEFRANOUX Jean Gilbert Georges
20.05.18	WENTZEL née FLORENTZ Marie Eve Louise
28.05.18	UNFER Galliano
26.05.18	VONESCH née THOMAS Marie Jeanne
31.05.18	NUZZO née FISCHETTI Maria
06.07.18	ROST Bernard Joseph
15.07.18	RAUSEO Angelo
28.07.18	FEILER née CLADT Anne Marie Lucienne
08.08.18	WAGNER René Joseph
15.08.18	TRIGALLEZ Gérard André
19.08.18	HASSLER née WAEHREN Rolande Marthe
21.08.18	KOCH Pierre René
23.08.18	RAT Yannick Raymond
23.08.18	WAUTHIER Joël Alfred Paul François
09.09.18	BRAUN Fernand
25.09.18	BODEIN Xavier Henri
30.09.18	CLAUSS Maurice Eugène
04.11.18	MULLER Joseph Louis.
11.11.18	SPIESS Christian Marie Gérard
13.11.18	HARTMANN Paul Pierre
25.11.18	LUPP Myriam Claude
08.12.18	MEYER née MATZKE Christine Marianne
15.12.18	FRIES née GIERSCH Marie Eve



POPULATION





# Grands Anniversaires 2019

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à tous les habitants de BUHL qui auront la joie de fêter un grand âge. **Les aînés de notre Commune auront 96 et 95 ans cette année.**

Tous nos vœux les accompagnent pour qu'ils puissent encore profiter de petits et grands bonheurs entourés de tous ceux qu'ils aiment.

## 80 ANS (année 1939)

01.01	SABASSIB née MATLA Zohra
01.02	SABASSIB Mohamed
09.02	STEIN Paul
01.03	WISSLER née GINGLINGER Marie
28.03	GUCCIONE Giuseppe
21.04	UDOVICIC Marko
25.04	HUMBEL née MUNIER Anne - Marie
01.05	KRATZER née AUER Ernestine
11.05	FABIAN Georges
24.05	TSCHIEMBER GALLY Marcel
28.07	FABIAN née SCHMUCK Marthe
29.07	WICKY née GIMENES Thérèse
22.08	DOLL Marie-Thérèse
10.09	MALGIERI née SPADARO Vincenza
27.09	LAGNY née LEMAIRE Arlette
13.10	KIMMICH Jean - Jacques
16.10	PETER Fernand
06.12	PIERRARD Jacques
14.12	MUNCH née DURR Elisa
29.12	VENTURINI Jean

## 85 ANS (année 1934)

24.01	BACH née MURINGER Denise
07.02	RESCH Yves
14.02	EHRHARDT née CRON Micheline
19.02	BOEGLER née DOCHLER Arlette
10.03	RISSER née DIEDA Blanche
20.03	SOLINAS Louis
22.03	ROTOLO née GALLUCIO Francesca
10.04	TELLIER née BRUGEVIN Madeleine
03.05	SCHREIBER Jean-Marc
12.05	SCHLUPP née HOSSENLOPP Gabrielle
17.05	VUINEE Marie
03.06	GIERSCH Charles
13.06	WISSLER Gérard
05.07	COLICCHIO Giovanni
23.07	HOSSENLOPP née HUNGLER Odile
25.07	RANDON née KEMPF Nicole
07.10	GRAFF née HARIGUILLIE Monique
04.12	SCHMITT née HINIGER Aline
20.12	VONESCH née BINI Marie-Louise

## 90 ANS (année 1929)

20.02	LATSCHA Léon
22.05	MYSZOR née MULLER Marie-Louise
06.06	BOEHM Pierre
17.06	BERNOU née CIMETTA Palmire
10.07	SCHLEER François
25.09	GROTZINGER née ENGASSER Marie
10.11	NOEL Paul
13.12	ANDOLFATTO née CHRISTMANN Léonie

## 91 ANS ET PLUS.....

19.01.1925	WAHREN Egon
07.02.1927	GERTHOFFERT née ROTHENBURGER Louise
07.02.1926	BACHMANN née LOETSCH Germaine
18.02.1927	ODOJ née KOSZCZYK Simone
20.02.1924	SAENGER René
25.02.1928	WOINSON Antoine
13.03.1927	PFISTER Paul
08.04.1927	KARRER Paul
16.04.1926	MUNSCHY Louis
24.04.1928	FRITZ née BADER Yvette
30.04.1926	RINGENBACH Marie-Antoinette
04.05.1925	BOFFETY Antoine
08.05.1924	ERNY née KIRBIHLER Hélène
13.05.1924	TSCHAMBSER née RISSER Aline
18.05.1925	WOINSON née RIFFENACH Denise
30.05.1925	HERRMANN née COUDERT Angèle
30.05.1925	GUADAGNOLI Mario
07.07.1923	GROELLY née WEHRLÉN Germaine
18.07.1927	SAENGER Paul
24.07.1924	SCHWALLER née WALTER Marie-Anne
28.07.1928	ROMANO née BONFIGLIO Vincenza
12.08.1928	BADER Jean
14.08.1927	HEYER née DIRINGER Lucienne
28.08.1926	FISCHETTI Guglielmo
09.09.1928	PATOU née BIHLER Marthe
10.09.1928	WIRTHL née EGELE Alice
10.09.1928	SCHWINDENHAMMER née LETSCHER Monique
16.09.1927	BRAUN née FUCHS Frieda
19.09.1927	ANASTASI née NACCARI Marie-Thérèse
24.09.1928	HUG née LAUER Alice
25.09.1925	PETER née NOLL Suzanne
29.09.1926	ORY née KORTZ Jacqueline
05.10.1927	MARTELLO née DE GUIO Placida
07.10.1927	ROELLINGER née BROMHORST Yvonne
07.11.1927	STEIGLEITER née SIMONKLEIN Fernande
21.11.1925	EBEL née MUNSCH Irène
22.11.1926	MUNSCHY née MACKERER Anne Cécile
13.12.1926	CLAUS née MISTRE Paulette
23.12.1926	WINCKLER née ZEISSER Marthe



Appel d'urgence européen	112
SAMU	15
Pompiers (CPII de Buhl)	18
Gendarmerie de Guebwiller	03.89.28.02.10 ou 17
Caléo Guebwiller	03.89.62.12.12
Service d'Urgence Gaz Caléo	03.89.62.25.00
Service d'Urgence Eau Caléo	03.89.62.25.01
Brigades Vertes	03.89.74.84.04
Centre Anti-Poison Strasbourg	03.88.37.37.37
ENEDIS (ERDF - dépannage 24/7)	09.726.750.68
Gendarmerie Soultz	03.89.76.92.01

## — URGENCES —

Mairie	03.89.62.15.95
Ateliers Municipaux	03.89.74.91.73 / 06.30.31.22.19
Périscolaire	03.89.83.07.29 / 06.76.49.97.15
Primaire Maurice Koechlin	03.89.76.88.41
Maternelle Place du Marché	03.89.74.14.64
Relais Poste - Carrefour Express	03.89.38.68.58
Centre des Impôts Guebwiller	03.89.74.93.51
Com-Com de Guebwiller	03.89.62.12.34
Taxi des 2 Vallées	03.89.81.18.51 / 06.75.36.90.03

## — SERVICES PUBLICS —

<b>Médecins – Cabinet Médical</b>	
Docteur J-Marc HOOG	03.89.74.30.48
Docteur Anne SCHREIBER	03.89.74.30.48

<b>Chirurgien – Dentiste</b>	
M. Emmanuel MORAND	03.89.76.81.84

<b>Masseur Kinésithérapeute</b>	
M. Claude FISCHER	03.89.76.68.40
Mme Emma WAGNER	

<b>Infirmières – Infirmier</b>	
Mmes L. CHERAY, A. DEBENATH, C. KOCH	03.89.76.01.92
Mmes S. BORGIA, E. HAY et M. V. EGRET	03.89.76.89.40

<b>Pharmacie du Florival</b>	
M. Luc WISSLER	03.89.76.92.79

<b>Hôpitaux</b>	
Pasteur 2 et le Pôle Mère et Enfant - Colmar	03.89.12.40.00
Urgences pédiatriques Colmar	03.89.12.60.72
C.Haby Guebwiller	03.89.74.78.00
Emile Muller Mulhouse	03.89.64.64.64
Schweitzer Colmar	03.89.21.28.00
Urgences cardio vasculaires (Hôpital Schweitzer Colmar)	03.89.21.27.40

## — SERVICES MÉDICAUX —

<b>Centre Medico-Social - Espace solidarité</b>	
Assistante sociale Mme Mélaz SAIDI	
Uniquement sur rendez-vous	03.89.76.83.07

<b>Pôle gérontologique intercommunal</b>	
Assistante sociale pour personnes âgées: sur rdv, Mme Céline JENN	03.89.49.67.20

## — PERMANENCES —

**Mairie**

72, rue Florival 68530 BUHL

Tel : 03 89 62 15 95

Fax : 03 89 83 05 14

Site internet : ville-buhl.fr

**Accueil public et téléphonique**

Lundi, mercredi et jeudi

De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Mardi de 14 h à 17 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Mardi matin et

vendredi après -midi

Uniquement sur rendez-vous

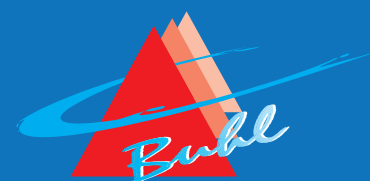
**Bulletin municipal N°5,**  
mandature 2014-2020  
Mars 2019

**Directeur de la publication :**  
Monsieur Fernand DOLL, Maire

**Comité de Rédaction :**  
Service communication

**Photos :**

M. TRASMUNDI, D. FUHRY,  
C. BOILLOT, F. MAURER,  
P. LOEWERT, E. GIEGELMANN  
F.URBAN, D.TOMASINI,  
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Ce bulletin est diffusé à 1500 exemplaires  
remis gratuitement à la population

conception :  www.laboite-decom.fr